

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2026_3_14

**Objet : Désignation du délégué au
Comité National d'Action Sociale**

VOTE

Liste n°1 : Continuons ensemble : 21 voix

Liste n°2 : Fiers d'être Farencs : 3 voix

**Abstentions : 5 de M. LOMBARDO – Mme
DELOUS – M. DUBOURDIEU – Mme
MAROUZÉ et M. CAMPANELLI**

**Est désignée :
GARCIA Chantal**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 13 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le treize du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MARCILIAC, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée, le sept avril deux mille vingt-six.

Etaient présents :

M. MARCILIAC Jérôme, Mme WECKERLIN Carine, Mme GARCIA Chantal, Mme CLAUZEL Nathalie, M. SPINELLY Éric, Mme TRANCHARD Céline, M. BARBAROUX Charly, Mme GIORSETTI Marie-Laure M. PALMERINI Denis, Mme VALLET Christine, M. DI-SAPIO Lionel, Mme JOFES Graziella, M. MORGANTE Michel, Mme LEPAGE Jessica, M. LAURENT Sébastien, Mme THIERY Sylvie, M. NERCY Julien, Mme BERTOCCHIO-EGEA Josiane, M. MIGLIORE Rémi, M. LOMBARDO Yves, Mme DELOUS Céline, M. DUBOURDIEU Roland, Mme MAROUZÉ Véronique, M. NOEL Stéphane, Mme ISOARDO Linda, M. MOUZON André et M. CAMPANELLI Richard

Absents excusés donnant pouvoir :

M. AGARD Christophe à Mme GARCIA Chantal

M. MARTIN Patrice à M. SPINELLY Éric

Secrétaire de la séance : Mme GARCIA Chantal

Désignation du délégué au Comité National d'Action Sociale

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS), association loi 1901 à but non lucratif, dédiée à la mise en œuvre d'une action sociale en faveur des personnels des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Les agents municipaux peuvent ainsi bénéficier d'une offre diversifiée et complète de prestations d'action sociale visant notamment à améliorer leurs conditions de vie, à soutenir le pouvoir d'achat et à favoriser la cohésion sociale.

Il informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner un délégué élu pour participer notamment à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

Les candidatures sont les suivantes :

Liste n°1 : Continuons ensemble

NOM - PRENOM
GARCIA Chantal

Liste n°2 : Fiers d'être Farencs

NOM - PRENOM
MOUZON André

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, la désignation à main levée du délégué au Comité National d'Action Sociale.

PROCEDE à l'élection du délégué. Les résultats du vote sont les suivants :

- Liste n°1 : Continuons ensemble : 21 voix
- Liste n°2 : Fiers d'être Farencs : 3 voix
- Abstentions : 5

PROCLAME élue, en qualité de délégué au Comité National d'Action Sociale, Madame Chantal GARCIA.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Jérôme MARGILIAC



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA

